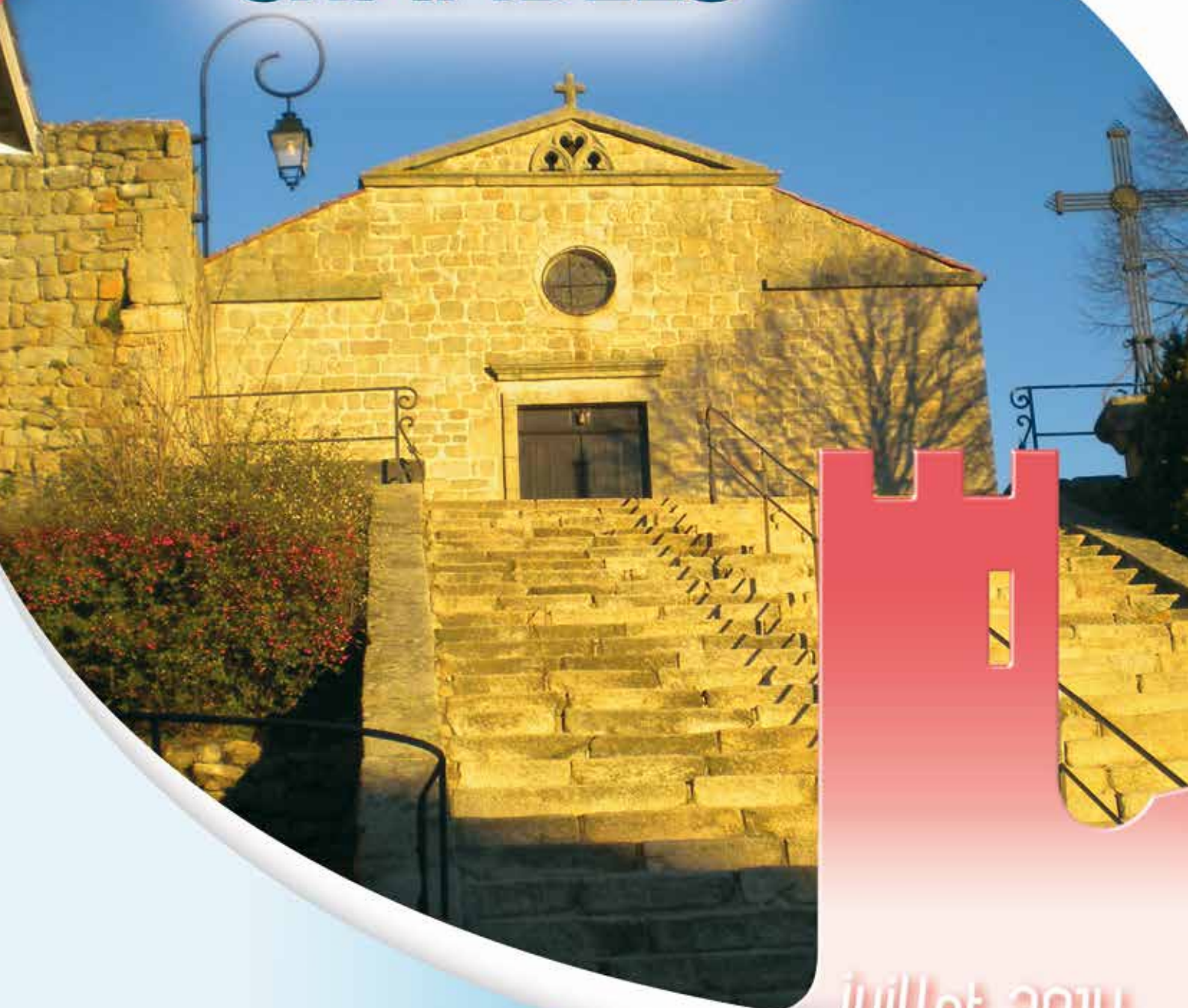


L'Echo de la Tour

Bulletin d'informations
municipales N°62

CHAMBLES



juillet 2014

Le mot du Maire

« La rentrée scolaire : les rythmes, la cantine..... »

En décembre 2013 je vous informais de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, de leurs conséquences et des difficultés que nous rencontrons pour organiser des activités pédagogiques complémentaires de 45 minutes tous les jours.

En mars 2014 les résultats des élections municipales ont sanctionné très fortement la majorité au pouvoir : Le président de la république a procédé à un changement de premier ministre et à un remaniement ministériel.

A l'éducation nationale c'est Benoit Hamon qui succède à Vincent Peillon, auteur de la réforme scolaire en cours et applicable au 1er septembre 2014.

Devant le rejet manifeste de cette réforme par une majorité d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus locaux, le nouveau ministre, sans remettre en cause la réforme, propose des aménagements et des assouplissements sur l'organisation du temps scolaire. Ce qu'il n'était pas possible de faire en début d'année sur le regroupement des activités pédagogiques complémentaires le devient, y compris la possibilité de concentrer sur une demi-journée ces activités.

Nous avons mis en évidence la difficulté pour ne pas dire l'impossibilité d'organiser des activités de 45 minutes par jour ; les assouplissements nous ouvraient d'autres perspectives.

Nous avons consulté l'ensemble des associations de Chambles afin d'étudier avec eux d'éventuelles participations de leur part. L'engagement sur une année complète leur est apparu trop lourd et trop contraignant. A priori ils auraient plutôt été enclins à des interventions ponctuelles sur des thèmes restant à définir !

Parallèlement à cela, nous nous sommes rapprochés des élus de Périgneux qui semblaient plus en avance sur ce projet. Notre objectif était de trouver des animateurs professionnels capables d'intervenir sur les 2 écoles. La contrainte étant de ne pas choisir les mêmes plages horaires, nous nous sommes mis d'accord sur 1h30 d'activité pédagogique complémentaire 1 jour sur 2 : le lundi et le jeudi de 15h à 16h30 dans une des 2 communes, le mardi et le vendredi dans l'autre commune.

Ce scénario n'a pas eu l'aval des autorités de l'éducation nationale au motif suivant : « problème d'organisation des temps partiels des enseignants ».

Nous avons donc convenu de regrouper les activités sur une demi-journée. Périgneux ayant choisi le jeudi après midi lors de leur conseil d'école nous avons proposé le mardi après midi. Cette proposition n'a pas trouvé de « consensus » au niveau de notre conseil d'école du 5 juin entre les enseignants, les délégués de parents d'élèves et la municipalité.

La décision a été prise d'expérimenter pour un an le vendredi après midi comme 1/2 journée d'activités. Il nous reste à trouver les activités et les intervenants dans les semaines qui suivent pour un démarrage au plus tard le 1er octobre 2014.

Nous informons également les familles que compte tenu de ces nouveaux rythmes, les enseignants ne souhaitent plus assurer les études surveillées le soir de 16h30 à 17 h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Dans le même temps l'association des familles a décidé de ne plus assurer la gestion de la cantine scolaire à compter de la rentrée de Septembre. Après plusieurs concertations et réunions une nouvelle association de parents d'élèves s'est constituée pour reprendre le flambeau. Je remercie très chaleureusement cette nouvelle association pour son initiative et lui assure que la municipalité poursuivra à son égard l'aide et le soutien qu'elle accordait à l'AFR.

Je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre.

Pierre GIRAUD



Service Agenda

• Secrétariat de mairie :

Tél : **04 77 52 38 90** - Fax : **04 77 52 07 18**

Email : mairie@chambles.fr

Site : www.chambles.fr

• Ouverture au public :

Lundi 14h à 17h
Mardi 14h à 18h
Mercredi 8h à 12h
Jeudi 8h à 12h
Vendredi 9h à 12h30

• Permanences Maire et adjoints :

Mardi 18h à 19h
Samedi 10h30 à 12h

• Horaires d'été de la Mairie :

Du 30 juin 2014 au 29 août 2014, le secrétariat sera ouvert du lundi au vendredi De 8H à 12H.

Fermeture pour congés : les 4, 5 et 6 août 2014

• Horaires Bibliothèque :

Mercredi 10h à 12h
Samedi 10h à 12h

• Horaires d'été de la Bibliothèque :

Du 17 au 31 août : le samedi de 10h à 12h

Fermeture du 1 au 19 août 2014

• Transport du Jeudi :

(en direction du marché de Firminy)

Juillet 10 et 24
Août 7 et 21
Septembre 4 et 18
Octobre 2 et 16 et 30
Novembre 13 et 27
Décembre 11 et 24
Janvier 2015 8 et 22

• Déchetterie de St-Just St-Rambert :

Tél : **04 77 36 91 48**

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi (début novembre à fin mars) :
9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi (début avril à fin octobre) :
9h à 12h et de 14h à 19h

• Site du Smagl :

www.smagl.com

• Site Office de Tourisme :

www.loireforez.com

Sommaire

> Mot du Maire	p. 2	> L'école	p. 9
> Service Agenda	p. 3	> La bibliothèque	p. 10
> Vie municipale	p. 4 à 6	> Vie associative	p. 11 à 21
> Conseils municipaux	p. 7 & 8	> Etat-civil	p. 22

Agenda

• <u>Août</u>	30 et 31	Fête de l'été-Chamblouserie (Foyer rural)
• <u>Septembre</u>	8	Reprise des cours GV
	19-20-21	Journées du patrimoine-chambl'envi (Foyer Rural).
	20	Fête des classes en 4 Foyer Rural
• <u>Octobre</u>	4	Marche contre le cancer-GV
• <u>Novembre</u>	11	Commémoration Armistice 11-11-18
	14	Repas des anciens
	15	Fête de la bière - Foyer Rural
• <u>Décembre</u>	28	Montée de Chambles Foyer Rural

Vie municipale

////// CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa réunion du 28 mars 2014, le nouveau conseil municipal a été installé avec l'élection du Maire et des quatre adjoints.



De gauche à droite au premier rang : Josiane Drevet, Valérie Chazelle, Corinne Verdier, Pascal Jousserand, Lydie Faisandier, Françoise Perrier, André Peyret.

De gauche à droite au 2ème rang : Florence Barbier, Gauthier Thévenon, Chantal Cassar-Brossard, Marcel Barbier, Claudine Jousserand, Pierre Giraud, maire, Norbert Vigier, Jean-Pierre Crépet.

Photo Claude Dumas.

////// URBANISME

• Permis de construire 1 semestre 2014

- **LEBEAU Maxime et JOUVE Axelle** : Maison individuelle au Peybert
- **DUGUA Pauline et CASTELLETA Nicolas** : Maison individuelle au Peybert
- **GONCALVES Herculano** : Garage à Cessieux
- **SCI les Erables** : Bâtiment artisanal à la zone de Laborie
- **SOULIER Bernard** : Modification d'une façade à Cessieux
- **SCI Sophianaïs** : Bâtiment artisanal à la zone de Laborie

• Déclaration préalable 1 semestre 2014

- **EDF** : Local technique à Laborie
- **BARLET Nicolas** : Panneaux photovoltaïques à Chavanne
- **PORTANIER Alain** : Piscine à Laborie
- **CHARRAS Cyril** : Piscine à Laborie
- **BERTHOLLET Jean-François** : Mur en pierre au Bourg
- **BEAUDET Gilbert** : Division de terrain à Grange Vieille

////// TRAVAUX



- Remise en conformité de la station d'épuration de Meyrieux.
- Réfection de l'escalier d'accès à la salle du foyer rural.
- Amélioration de voirie : busage d'un fossé route de Biesse.
- Point à temps sur le chemin de Vassalieux.
- Nettoyage de toutes les grilles d'eaux pluviales.



- Travaux d'entretien courant, fleurissement, tontes...
- La construction de la Maison des Associations se poursuit. Nous espérons qu'elle sera opérationnelle pour la rentrée scolaire 2014/2015.



- L'ouverture des plis suite à l'appel d'offres pour la chaufferie bois (école et MDA) a eu lieu. Les travaux devraient se réaliser en juillet et août.

//////// TRANSPORTS PHILIBERT

La ligne régulière, Saint-Etienne-Chambles mise en place par le Conseil Général fonctionne à raison de 6 allers et retours quotidiens, pour un tarif de 2 euros par trajet.

Les points d'arrêt sont matérialisés : Le Bourg, la Croix de Beney, Laborie et Cessieux, et les Bréats .

Horaires disponibles en Mairie ou
www.philibert.fr - Tél : 04 77 02 21 05
N° Azur : 0810 74 47 44 - prix d'un appel local.

//////// RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française (filles et garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille et de la carte d'identité, le mois de leurs 16 ans, afin d'y être recensés.

L'attestation de recensement qui leur sera remise est obligatoire pour la journée d'appel de préparation à la défense, l'inscription aux examens et concours et les permis auto et moto.

//////// RECOMMANDATIONS

• Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'appareils bruyants sont autorisés :

Les jours de semaine de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

//////// TRANSPORTS SCOLAIRES

Par mesure de sécurité élémentaire, il est rappelé aux enfants qu'ils doivent rester assis dans le car de ramassage scolaire pendant toute la durée du trajet. Quand les conditions météorologiques sont mauvaises (neige, verglas) il est demandé aux parents d'amener leurs enfants aux arrêts du car situés sur le CD 108.

//////// VIDE GRENIER

Pour la première fois, les classards ont organisé un vide grenier dans le bourg, le 1er mai. La municipalité les félicite pour l'organisation de cette manifestation qui a connu un réel succès.



//////// BIENVENUE

Depuis le 11 mai 2014, le restaurant "Ma Chaumière" a changé de propriétaire.

Mme Rose BEAL et Mr Fabien LUNETTA se sont installés au Bourg avec leur fils LOUCAS 4 ans et demi.

Ils vous proposent une cuisine traditionnelle et campagnarde. **Vous pouvez réserver au 06 52 85 61 86.**

La municipalité leur souhaite la bienvenue et leur adresse ses vœux de réussite.



//////// COURS INFORMATIQUE A ST RAMBERT

L'association InfoMedia, Vous connaissez ?

Créée il y a 16 ans maintenant, c'est au sein de l'un de ses ateliers que votre voisin(e) s'initie peut être au fonctionnement de son ordinateur, découvre l'utilisation de son appareil photo, de sa tablette, de son Smartphone ou de son Scanner ...

C'est peut être aussi avec l'aide d'un(e) autre voisin(e), animateur, qu'il (elle) s'affranchit, dans la bonne humeur des difficultés de différentes applications numériques.

De l'initiation pour débutants à l'utilisation d'Internet, en passant par Word, Excel, PowerPoint, Picasa, Prise de Vue, Retouche Photos, Album et Diaporama, vidéo, Numérisation et même la Généalogie, il y en a pour tous les goûts.

Alors ... vous ? Qu'attendez-vous ? Allez... Rejoignez-nous... Osez, Vous ne le regretterez pas.

Pour nous rejoindre et partager avec nous savoirs et convivialité, Rien de plus simple, un coup de fil au **04 77 52 43 46** ou quelques clics sur **www.infomedia42.com**

Septembre, le mois de votre Information, le mois de Inscription, le mois de votre Réinscription, lors de **la réunion le 17 Septembre 2014 à 20 h**, salle Victor Hugo au bourg de Bouthéon.



Zoom sur la circulation motorisée dans les espaces naturels



Afin de concilier protection de la nature et activités humaines, la circulation des véhicules à moteur dans les milieux naturels est réglementée depuis 1991.

Le SMAGL (Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire) est le regroupement intercommunal gérant le territoire des gorges de la Loire. Il a notamment pour mission de sensibiliser le public à la préservation de l'espace naturel des gorges de la Loire et d'expliquer la réglementation en vigueur.

Les principes posés par la loi

- La circulation des véhicules à moteur n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique. La pratique du hors piste est donc interdite.
- Ne sont pas concernés par cette interdiction, les véhicules utilisés par des services publics, ceux utilisés à des fins d'exploitation ou d'entretien des espaces naturels ou ceux utilisés par les propriétaires ou à leurs ayants droit chez eux.
- Le maire ou le préfet peuvent interdire par arrêté de police l'accès à certaines voies normalement ouvertes à la circulation publique (ex : chemins ruraux).
- Un propriétaire peut également interdire l'accès des véhicules à moteur sur une voie dont il est propriétaire.
- L'aménagement d'un terrain spécialement dédié à la pratique des sports motorisés (cross, trials...) est soumis à autorisation.
- En forêt, la circulation et le stationnement sur les pistes forestières sont réglementés par le code forestier, la circulation en sous-bois est interdite. Les contrevenants s'exposent à de lourdes amendes (1500 € maximum suivant décision du tribunal compétent, 3000 € si récidive) et à la mise en fourrière de leur véhicule.



Quelques précisions d'ordre général

- Les voies ouvertes à la circulation publique sont les routes nationales, départementales, communales et les chemins ruraux.
- La présence sur une carte d'une route ou d'une piste ainsi que le balisage des sentiers de promenade sur le terrain n'implique pas qu'elle soit ouverte à la circulation des véhicules à moteur.
 - Une voie privée non-carrossable, c'est à dire ne pouvant pas être empruntée par une voiture de tourisme, est présumée fermée à la circulation des véhicules à moteur.
 - Une voie privée suffisamment large et carrossable pour être fréquentée par une voiture de tourisme est présumée ouverte à la circulation des véhicules à moteur.
 - Un simple sentier pédestre ou un layon forestier est interdit à la circulation des véhicules à moteur.
 - Les voies affectées à la défense de la forêt contre les incendies (DFCI) sont interdites à la circulation des véhicules à moteur à l'exception de ceux utilisés par les services d'incendie et de secours.

Quelques règles de bonne conduite

- N'emprunter que des voies ouvertes à la circulation des véhicules à moteur
- Respecter la signalisation
- Respecter l'environnement et les espaces protégés
- Respecter les autres usagers de la nature (forestiers, promeneurs, cavaliers, VTT, chasseurs...)
- Circuler à une vitesse raisonnable
- Respecter les cultures, les plantations et les aménagements agricoles (clôtures, chemins...)

Une signalétique pour se repérer



interdiction de toute circulation



interdiction de circulation
des véhicules à moteur

Les textes

- Articles L.362-1 et suivants et R.362-1 et suivants du code de l'environnement.
- Article R.331-3 du code forestier.
- Articles L.2213-2, 4, 23 et L.2215-1 et 3 du code général des collectivités territoriales.
- Plan départemental d'itinéraires de randonnées motorisées.
- Circulaire du 6 septembre 2005 relative à la circulation des quads et autres véhicules à moteur dans les espaces naturels.
- Instruction du gouvernement du 13 décembre 2011

Source : Ateliers Techniques des Espaces Naturels
www.espaces-naturels.fr

Délibérations du Conseil Municipal

//////// SEANCE DU 10 MARS 2014

• Comptes Administratifs 2013 :

Approbation des Comptes Administratifs 2013 Budget Commune et Budget Zone d'Activité.

• Acquisition terrains :

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activité, nécessité d'acquérir une parcelle plus grande aux Consorts Perrin pour prévoir une raquette de retournement pour les poids lourds.

• Convention Natura 2000 :

Pour sa mission d'animation des sites Natura 2000 « Gorges de la Loire », le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) réalise des actions de maintien ou de restauration du patrimoine environnemental, et demande la mise à disposition des parcelles communales situées à Essalois. Accord pour une convention d'un an, reconductible tacitement.

• Bibliothèque - Convention avec le Conseil Général:

Dans le cadre du Plan Départemental de développement de la Lecture Publique, signature d'une convention de 3 ans d'ouverture et de fonctionnement de la bibliothèque avec le Conseil Général.

• CALF - Compétence Eclairage public :

Régularisation statutaire de la compétence Eclairage Public exercée actuellement par la Commune pour la partie investissement et par la Communauté d'Agglomération Loire Forez pour la partie consommation, par regroupement de la totalité de la compétence à la CALF.

• Chaufferie bois :

Attribution de la maîtrise d'œuvre de la construction de la Chaufferie bois pour la Maison des Associations et l'Ecole à Cogifluides, et autorisation donnée de lancement des marchés.

• SIEL - Maison des Associations :

Accord pour le branchement électrique de la Maison des Associations pour un montant de 1 286 €.

• Carrières de Périgneux – Enquête publique :

Suite à l'enquête publique pour l'agrandissement de la carrière de Périgneux, le Conseil Municipal n'émet pas d'observations mais signale que la route n'est pas adaptée à un tel trafic et demande la mise aux normes et la réglementation de la vitesse.

//////// SEANCE DU 28 MARS 2014

• Détermination du nombre des Adjoints :

Le Conseil fixe le nombre des Adjoints à quatre.

• Election du Maire et des Adjoints :

Election de Monsieur Pierre GIRAUD, Maire, de Marcel BARBIER, 1^{er} Adjoint, André Peyret, 2^o Adjoint, Françoise PERRIER, 3^o adjoint et de Pascal JOUSSERAND, 4^o Adjoint.

//////// SEANCE DU 15 AVRIL 2014

• Comptes de Gestion 2013 :

Approbation des Comptes de gestion 2013 de la Commune et de la Zone d'Activité établis par le receveur municipal.

• Affectation des résultats :

Budget commune : Affectation au budget d'investissement de la somme de 190 299.57 €, à prélever sur l'excédent de fonctionnement de 290 299.57 €.

• Taux d'imposition 2014 :

Taux 2014 voté : Taxe d'habitation 8.90 % - Taxe foncière 18.65 % - Taxe foncière non bâtie 32.00 %.

• Budgets primitifs 2014 :

- Budget Commune :
s'équilibre en fonctionnement à la somme de
759 010.00 €

s'équilibre en investissement à la somme de
2 159 899.57 €

- Budget Zone d'Activités :
s'équilibre en fonctionnement à la somme de
557 202.62 €

s'équilibre en investissement à la somme de
465 411.20 €

• Régime indemnitaire des élus :

Vote du taux de référence pour les indemnités du maire (31% de l'indice 1015) et des adjoints (8.25% de l'indice 1015)

• Subvention AFR :

Inscription d'une enveloppe globale de 55 000 € au Budget Primitif 2014. Attribution d'un premier acompte à l'association AFR pour permettre le fonctionnement de la cantine.

• Désignation des délégués :

* CCAS : désignation des six membres du Conseil municipal : Françoise PERRIER - Lydie FAISANDIER - Florence BARBIER - Corinne VERDIER - Josiane DREVET - Gauthier THEVENON. Les membres extérieurs seront désignés par Arrêté du Maire.

* SIEL (Syndicat des Energies de la Loire) : Délégué titulaire : Pascal JOUSSERAND - délégué suppléant : Gauthier THEVENON

* SIAEP du Haut Forez (Syndicat des Eaux) : 2 délégués titulaires : Pascal JOUSSERAND et Marcel BARBIER

* CNAS (Comité d'Action Sociale) : Délégué des élus : Françoise PERRIER - Délégué du personnel : Michèle BISACCIA

• Convention de transfert voies et réseaux :

Signature d'une convention entre la Commune, le SIAEP du Haut Forez (Syndicat des Eaux), la Communauté d'Agglomération Loire Forez, le SIEL et ERDF pour le transfert des équipements communs dès la réception des travaux de l'opération immobilière au lieu dit « Les Hauts du Suc ».

Cet accord de transfert en amont permet la mise en place d'un cahier des charges et la surveillance de la qualité des travaux.

• Autorisation de terrasse :

Autorisation d'installation de la terrasse pour le restaurant « Ma Chaumière » du 15 avril au 31 octobre 2014

///// SEANCE DU 21 MAI 2014

• Subvention Réserve Parlementaire :

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire du sénateur Maurice VINCENT pour la Maison des Associations.

• Délégué EPURES :

Désignation de M. André PEYRET comme délégué à l'agence d'urbanisme EPURES.

• Commission d'Appel d'Offres :

Désignation de la Commission d'Appel d'Offres :
Délégués titulaires : Josiane DREVET - Chantal CASSAR - Lydie FAISANDIER - Claudine JOUSSERAND
Délégués suppléants : Pascal JOUSSERAND - Jean-Pierre CREPET - Marcel BARBIER - Norbert VIGIER

• Délégations du Maire :

Vote de la délibération attribuant les délégations à Monsieur le Maire.

• Recensement communal :

Le prochain recensement de la population communale aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.

Michèle BISACCIA, secrétaire de mairie, est désignée coordonnateur communal.

• CLETC :

Désignation de M. Pierre GIRAUD, Maire, à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.



//////// VOYAGE À PARIS

La classe de CM s'est rendue à Paris du 14 au 16 avril 2014. Ce voyage a été financé par les familles et par la coopérative scolaire et avec les subventions de la Mairie et du Conseil Général.

Premier jour à Paris

Le premier jour nous avons pris le TGV. Une fois arrivés nous avons pris le car et on a visité les monuments les plus connus de Paris : Notre Dame de Paris : dedans nous avons admiré des rosaces sur les vitraux, L'Arc de Triomphe : nous avons vu la tombe du Soldat Inconnu. Il y avait une flamme qui en sortait. Puis nous avons mangé sur le Champs de Mars. L'après- midi nous sommes montés au deuxième étage de la Tour Eiffel. Au premier étage, il y avait une vitre où l'on voyait le vide. Ensuite nous avons pris le bateau-mouche pour voir les monuments parisiens vus de la Seine. Enfin nous sommes rentrés à l'hôtel.

Deuxième jour à Paris

Le matin nous avons pris le métro et le RER. Nous avons retrouvé la guide devant le château de Versailles. Nous avons visité l'intérieur du château comme la chapelle, des salles à manger, la pièce du conseil, la chambre de Louis XIV et la chambre de la reine... Nous sommes ensuite allés manger dans un restaurant, et on a mangé du cordon bleu avec des pommes de terre à la crème. Ensuite on est allé au parc de Versailles. On a vu la piste de danse de Louis XIV. Il y avait des lacs. La guide nous a raconté des histoires de statues. Un jour,

un sculpteur avait fait un buste de Louis XIV mais quand il était jeune, et Louis XIV avait demandé de le faire tout entier sur son cheval. Puis vingt ans passèrent et sa statue arriva. Le roi se trouvait très laid puisqu'il avait vieilli. Il a dit alors qu'il ressemblait à un singe sur un dromadaire.



Troisième jour à Paris

Nous sommes allés à la cité des sciences. On a visité la cité des enfants. Il y avait le studio télé, le jardin, les jeux d'eau, le corps et l'usine. Dans le jardin il y avait une serre à papillons, et aussi la cité des fourmis. Dans le studio télé on pouvait se filmer. Dans les jeux d'eau on a fabriqué des tourbillons et il y avait des parcours d'eau. Dans la salle consacrée au corps il y avait des squelettes. Il y avait aussi des mains avec une ampoule. Quand on posait nos mains sur les mains, l'ampoule s'allumait.

Le soir nous avons repris le TGV pour rentrer. Nous avons bien aimé notre voyage à Paris.



La Bibliothèque

//////// DES NOUVELLES DU RÉSEAU

Depuis début janvier, le réseau avec la Médiathèque de Saint -Just Saint- Rambert est en service. S'il est difficile de faire un bilan peut-être peut-on déjà constater:

1- nous avons perdu un grand nombre de lecteurs sans doute attirés par la nouveauté, ce qui est bien compréhensible. Nous ne désespérons pas, cependant, de les voir revenir, quand ils pourront emprunter n'importe quel document dans chaque bibliothèque.

2- les navettes tous les 15 jours permettent des réservations plus nombreuses et des retours plus rapides.

3- c'est la communauté d'agglomération qui va financer chaque bibliothèque du réseau, et nous disposerons l'an prochain d'un budget plus important, nous pourrons de ce fait offrir à nos lecteurs plus de nouveautés.

En revanche nous allons, au nom de la rationalisation dans le réseau, perdre notre autonomie pour les achats

//////// UNE EXPOSITION

Nous présentons une petite exposition sur la guerre de 1914 composée de journaux d'époque, d'objets ayant appartenu à des poilus, de livres et de documents. Elle sera visible jusqu'à l'automne.

//////// LE CERCLE DE LECTURE

Le cercle de lecture continue de rassembler autour de l'amour des livres un groupe de personnes qui sont devenues fidèles de ces réunions et de ce fait, des amis. A la prochaine réunion nous allons discuter de pièces de théâtre.

//////// FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du 1er août au 19 Août.

Avec le nouveau règlement, vous pouvez emprunter 15 documents pendant 3 semaines et les prolonger de deux fois 15 jours. Profitez-en pour faire le plein de lectures pour les petits, les ados et les grands.



Vie associative

Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque président d'association.

///// Une nouvelle association

L'AFR ne souhaitant plus assurer la gestion de la cantine, une nouvelle association s'est créée à l'initiative des parents : « **La cantine de la colline** »

Les 16 membres du conseil d'administration ont élu le bureau suivant :

Président : **Emmanuel SESSIECQ**

Vice-président : **Anthony BASTET**

Secrétaires : **Nicolas ERBA et David MURE**

Trésorières : **Florence BARBIER et Roseline BASTET**

David MINACORI et Mickael BASTET, gestion repas de Noël, semaine du goût etc...

Les repas seront confectionnés à la cantine scolaire par Christine GROCHLA et Marie-Christine MEJASSON (comme actuellement).

Le ticket restera au prix unique à 3.20€ et la vente se fera aux mêmes conditions.

///// Le foyer de Chambles et ses différentes sections

> La Chorale

La chorale « Les voix de la Tour » de Chambles existe depuis 2001. Son programme, varié, va du chant sacré, classique, folklorique, aux variétés. Elle est composée d'une vingtaine de personnes, fidèles depuis le début, répartie en 4 pupitres. Elle peut se produire dans les maisons de retraite ou à la fête de la musique etc...Elle est dirigée par Gabrielle Valiorgue.

Gabrielle Valiorgue, prix d'excellence de chant du conservatoire de Saint-Etienne a été intervenante musicale dans les écoles primaire de Saint-Etienne ainsi que professeur à l'école de musique de Feurs. Actuellement elle dirige 3 chorales : « Les Murmures de l'Ondaine » de la Ricamarie, « les Voix de la Tour » de Chambles et « la Chorale de 2 Monts » de Montplaisir à St-Etienne.

Si vous voulez nous rejoindre, nous répétons le lundi de 14h30 à 16h à l'ancienne école.

■ **Vous pouvez contacter : André Fucher**
tél : **04 77 52 35 74.**

> Chamb'art

Chamb'art existe toujours ! Ce semestre, nous avons eu le plaisir de participer à une exposition organisée par Monsieur Ernest Riondel au Château des Bruneaux, à Firminy.

Au cours de l'année, Louis Molle, artiste en Arts Singuliers, et qui expose actuellement au Musée de Saint-Rambert, nous a initiés à la sculpture sur carton...

Le groupe est ouvert à de nouveaux participants, avec leur projet artistique, quel que soit leur niveau, le mercredi de 18h à 20h.

■ **Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 04 77 52 19 96**

> Chambl'envi

La conférence de Mme Maurel-Ségala

La soirée du 4 avril que nous avons organisée a été un grand succès. Près de cent personnes sont venues écouter Mme Maurel-Ségala qui a présenté les origines du parler du Forez. Elle a su par sa grande connaissance du sujet et par son humour captiver l'attention de son public, l'amenant à se remémorer des mots familiers à son oreille et des situations comiques où ils étaient employés.

La conférence fut suivie d'un buffet confectionné par les membres de Chambl'envi.

La soirée a été de l'avis de tous une réussite tant par l'ambiance bon enfant qui y régna, la qualité de la conférence, et la confection du buffet.

Exposition

Lors des journées du patrimoine les 19, 20, 21 septembre, nous présenterons au château d'Essalois une exposition intitulée : « Notre Dame de Grâce, de la première chapelle au collège oratorien 1608-1792 »

Vous pourrez voir une maquette des bâtiments du collège en 1687, des photos de documents d'archives et une vidéo qui retracera l'histoire de la présence des oratoriens en ce lieu.



Horaires :

Vendredi 19 septembre : 14h-18h30

Samedi 20 septembre 10h-18h30

Dimanche 21 septembre 10h-18h30

Le journal,

Début juillet dans votre boîte aux lettres, vous recevrez le n°22 de Chambl'envi.

■ **Vous pouvez aussi consulter notre blog :**
<http://www.chambl'envi.com/wordpress/>

> Fête des classes



> Pétanque

Le samedi 14 juin 2014, le traditionnel concours de pétanque du foyer Rural a réuni 16 doublettes sur le site du ball trap d'Essalois. Le soleil était de la partie, avec une ambiance très conviviale, des boulistes ravis qui reviendront l'année prochaine. Toutes les équipes ont été récompensées. Un grand merci aux bénévoles présents, et à nos sponsors.



> Animations et spectacles Foyer

Cette année le Foyer Rural organise quelques animations :

A la fin du mois d'août, le samedi 30 en fin d'après midi, et le dimanche 31 tout au long de la journée, nous organisons **LA CHAMBLOUSERIE**, dans le bourg de Chambles.

Mi septembre, Chambl'envi organise **LES JOURNÉES DU PATRIMOINE**.

Le 20 septembre 2014 nous organisons **LA FÊTE DES CLASSES EN 4**.

Le 15 novembre 2014 il y aura aussi **LA FÊTE DE LA BIÈRE**, nouvelle version.

Et enfin le 28 décembre il y aura **LA MONTÉE DE CHAMBLES**.

Nous vous attendons nombreux pour toutes ces manifestations afin de partager avec vous de bon moments.



//// Gymnastique Volontaire

Le sport c'est la santé !

Venez donc nous rejoindre à la gymnastique volontaire !

L'arrivée des vacances d'été marque la fin de la saison sportive de la gym.

Cette saison a compté 24 adhérentes , il reste donc de la place pour de nouvelles recrues (les hommes sont les bienvenus!).

L'animation des cours est assurée par notre animatrice Colette Mourier qui vous propose, à votre rythme, un programme complet et basique à savoir : des assouplissements, de la cardio, des séries de musculations pour terminer par des étirements.

Nous vous proposons deux cours gratuits à l'essai !

Dates à retenir :

Reprise des cours **lundi 8 septembre 2014**
Marche contre le cancer **samedi 4 octobre 2014**

Public concerné :

Ados (à partir de 16 ans) , adultes, retraités.

Inscriptions :

Sur place, lors des séances, même en cours d'année
certificat médical obligatoire

La GV de Chambles est partenaire de la carte M'ra, donnant droit aux 16/25ans à une réduction de 30€ sur une licence sportive annuelle

Entraînements :

Au Foyer Rural **le lundi de 18h30 à 19h30**
le vendredi de 8h45 à 9h45

Contacts :

Présidente	Odette Sanhard	04 77 52 08 94
Vice présidente	Lisette Demeure	04 77 52 43 62
Secrétaire	Bernadette Daubizit	04 77 52 19 91
Trésorière	Anna Vincent	04 77 52 48 34



*Nous vous souhaitons de passer de
bonnes vacances
et rendez-vous en septembre pour
une nouvelle saison sportive.*



Associations Familles Rurales



Nous vous rappelons que l'AFR dispose d'un site internet :

<http://www.famillesrurales.org/chambles>

Vous y trouverez toutes les informations concernant les différentes activités proposées (horaires, tarifs, modalités d'inscription), les programmes du centre de loisirs, ainsi que les coordonnées des responsables de chaque section. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Une adresse mail est également à votre disposition :

afr.asso@chambles.fr

> Bureau

<u>Présidente :</u>	Stéphanie BARBIER
<u>Vice-président :</u>	Sylvain BESSON
<u>Secrétaire :</u>	Valérie ROLLAND
<u>Secrétaire adjointe :</u>	Emilie MARGOT
<u>Trésorière :</u>	Florence BARBIER
<u>Responsable Cantine :</u>	Céline LANGLADE
<u>Responsable Judo :</u>	Emilie MARGOT
<u>Responsable Zumba :</u>	Valérie ROLLAND
<u>Responsable</u>	
<u>Accueil de Loisirs :</u>	Stéphanie BARBIER

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rdv à la rentrée pour toutes les activités proposées.

> Cantine

La cantine connaît toujours un grand succès. Les enfants, y mangeant, sont toujours aussi nombreux.

Les menus sont réalisés par Christine. Les repas sont confectionnés par Christine les lundis, les jeudis et les vendredis. Marie-Christine prépare les repas du mardi pendant que Christine se consacre aux papiers et aux commandes.

Pour le repas de Noël qui a lieu le vendredi 20 décembre, la quasi-totalité des enfants ont mangé ce jour-là.

Les enfants ont mangé comme repas de fête : divers toasts avec un verre de soda ou de jus de fruit en entrée, puis gratin dauphinois et sauté de dinde pour le plat principal et comme dessert, salade de fruits frais avec bûche pâtisseries au chocolat.

Pour réaliser ce menu festif, des bénévoles sont venus aider à la préparation du repas, à la mise en place des tables et au service. Puis ces

bénévoles ont partagé un bon moment convivial en mangeant avec le personnel de l'A.F.R..

Par ailleurs, d'autres petites mains ont aidé à l'emballage des sachets de papillotes offerts par l'A.F.R à tous les enfants de l'école.

L'A.F.R remercie bien ces parents (mamans) bénévoles qui ont permis aux enfants de passer un moment sympa avant les vacances de Noël.

Enfin, la mairie a réalisé les travaux souhaités par l'A.F.R. (démolir les cloisons) ; de ce fait, la salle de cantine a gagné en clarté et en espace. Nous remercions bien la mairie.



> Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs est toujours assuré par Romain Fourets, directeur, assisté par Maria Fernandez et Alexis Vacher, animateurs.

Maquillage, tours de magie, jonglage et autres clowneries ont fait la joie de nos petits chambloux. Les activités sportives, de cuisine et créatives sont toujours très appréciées. Le tout ponctué par diverses sorties (école de cirque, ski et luge, patinoire, accrobranche).

Nous vous rappelons que l'accueil de loisirs est ouvert de 8h à 18h. Le prix de la journée est calculé selon votre quotient familial attribué par la CAF ou MSA. Qu'il est important et impératif que les inscriptions soient terminées 3 semaines avant le début des vacances afin de connaître le nombre exact d'enfants par jour et de palier à un recrutement d'animateurs supplémentaires, de prendre contact avec un transporteur pour les sorties et, enfin que Maryse et Christine qui confectionnent les repas puissent passer leurs commandes dans de bonnes conditions.

L'accueil de loisirs de cet été se fera du 7 juillet au 1er août.



> Zumba

Le club Zumba fonctionne pour la 2ème année consécutive, avec comme professeur Noélie Rizetto. Les hommes ayant déserté le dance-floor cette année, ce sont environ quarante femmes de tout âge qui viennent s'éclater chaque semaine. Les différentes musiques et chorégraphies proposées par Noélie permettent à chaque personne de trouver son rythme.

Cette année, une section enfants a été créée permettant ainsi à 10 jeunes entre 8 et 11 ans de se défouler sur les airs actuels.

Le cours enfant est dispensé tous les mercredis après-midi, de 17h00 à 18h00.

Le cours adulte, quant à lui, est toujours les mercredis soirs, de 20h30 à 21h30.

Comme l'année dernière, l'année s'est terminée par une soirée avec repas et boîte de nuit.

Les cours reprendront dès **le 3 septembre 2013**.

Nous rappelons que chaque personne désirant essayer la Zumba **peut venir participer gratuitement aux cours des 3 et 10 septembre**.

Bonnes vacances à tous.



> Judo

Cette année encore, le club de judo de l'AFR a connu un franc succès puisque 25 adhérents âgés de 4 à 14 ans se sont retrouvés tous les mardis soirs sur les tatamis. Avec leur professeur, qui les entraîne depuis 3 ans, Côme, ils ont pu apprendre et progresser dans leur sport favori et également participer aux tournois locaux comme Andrézieux, La Fouillouse, St Jean Bonnefonds...

Pour récompenser ces jeunes judokas, la remise des grades et ceintures a eu lieu le mardi 24 juin à 19h, en même temps qu'une démonstration pour les parents et amis.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre **Emilie MARGOT** (responsable AFR judo) au **09-72-13-27-53** ou **Côme SERAYET** (professeur judo) au **06-84-76-93-25**.



> Club d'Aéromodélisme

Faisons un petit tour de l'activité durant ce 1er semestre 2014 qui clôturera celle-ci fin Juin pour reprendre début Septembre.

Nicolas qui fête sa 2ème année au club, construit le modèle radio commandé type « Scout » et cette construction avance bien et se finira courant de la prochaine saison.

Adam, le petit dernier est arrivé au club au début de cette année 2014 et construit le traditionnel vol libre type « Pif » qui devrait être fini pour la fin Juin après les derniers réglages.

Joris et Maxence, les 2 plus anciens des jeunes sont aussi en construction : Joris d'un baron, Maxence d'un PORTER mais ils sont aussi pris par les études respectivement BTS et BAC.

Deux adultes Georges et Jean-Claude ont rejoint l'équipe en ce début d'année pour la construction d'avion : l'un un HABICH et l'autre réparation d'un BARON et initiation au pilotage.

L'activité navale suit son cours « d'eau » au travers de la construction et les régates.

Enfin, toute la section modélisme souhaite d'excellentes vacances à tous.

////// Troupe TACT

Encore du pain sur les planches !

La dernière création de TACT, la comédie « Pyjama pour six », connaît un vif succès depuis ses représentations à Firminy les 1^{er} et 2 février données au bénéfice de l'association « Kiwanis, enfants du monde »

Au service des associations :

Le 1er et la 2 mars en jouant au Prieuré de St Rambert au profit d' « Echange Roumanie »

Le dimanche 30 mars, à St Jean-Soleymieux, au profit de l'association « Du Forez à l'Ukraine » et les 5 et 6 avril la troupe a joué pour le comité des fêtes de Craintilleux.

Et ça continue... jusqu'à la fin 2014

Après la pause estivale, TACT se produira dans la Drôme, le 13 septembre, pour l'association culturelle « Serves-Erôme-Gervans » et ira jouer à St Etienne (salle Jeanne d'Arc) le 16 novembre pour « Les Anysetiers ».

Et Chambles, c'est pour quand ?

Habituellement la « première » se déroulait au Foyer Rural. Cette année, TACT aura le plaisir d'y donner sa pièce dès que la Maison des Associations sera opérationnelle, donc avant la fin 2014.

Quels projets pour 2015 ?

Une nouvelle pièce sera mise en chantier prochainement... Les lectures de nouveaux textes ont commencé. Tout nouvel adhérent sera le bienvenu car TACT recherche des comédiens amateurs (hommes, femmes, jeunes ou retraités).

BON À SAVOIR

Répétitions hebdomadaires : les mardis de 18h30 à 21h00, ancienne école

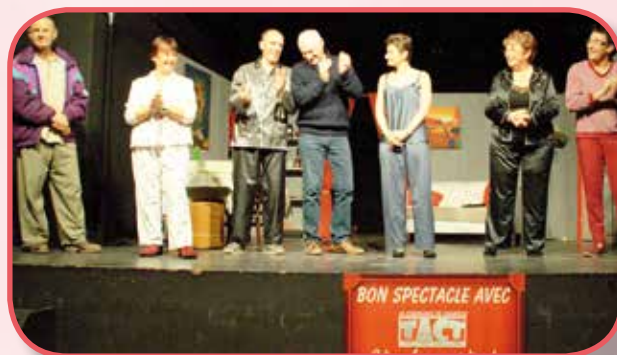
Contacts :

Richard - 06 87 90 28 91

Michel - 06 87 61 44 57, 04 77 55 28 32

Site internet : tact-theatre42.e-monsite.com

Courriel : tact.theatre@orange.fr



////// Des idées plein la tête, des fourmis dans les doigts

Notre club fonctionne depuis l'année 2005 avec toujours autant d'enthousiasme.

Encore cette année nous avons diversifié nos activités qui tournent autour de la création (tissus, broderie; cartonnage, patchwork, chapeau de lampe etc.....)

Notre porte est ouverte pour de nouvelles adhérentes.

Pour tous renseignements :

Flores Hélène - 04 77 52 37 22

Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances.





////// ACCA

Cette année le weekend de la fête des mères était doublé d'un weekend électoral européen; si l'abstention aux urnes a été forte, tel n'a pas été le cas pour notre ball trap et notre soupe au choux. Nous remercions toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte pour la mise en œuvre et toutes celles qui sont venues partager ce moment convivial et festif.



Fin février le concours de coinche avait permis à plus de 120 personnes de passer une après-midi ludique, tous les participants sont repartis avec une terrine.



Pour la deuxième année consécutive l'Acca de Chambles a remporté le challenge « tout pour ma chasse » organisé par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, ce prix récompense la gestion rigoureuse et la politique d'intégration des nouveaux chasseurs.

Le 19 juillet l'Acca de Chambles accueillera les adhérents du Club du griffon Korthals* pour un T.A.N. (Test d'Aptitudes Naturelles).

C'est une épreuve réservée aux propriétaires de jeunes griffons korthals afin de noter les aptitudes des chiots sur le terrain en présence de gibiers.



Courant octobre la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire va reconduire son action, « un dimanche à la chasse ». L'année dernière l'Acca a participé à cette action qui vise à faire découvrir le monde de la chasse, aux personnes qui le souhaitent, en accompagnant les Nemrod au cours d'une partie de chasse.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur les modalités pour participer vous pouvez contacter la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire au : **04-77-36-41-74**

Le conseil d'administration et tous les sociétaires de l'ACCA de CHAMBLES vous souhaitent un bel été et de très bonnes vacances.

En saint Hubert, Le Président



Gros plan

Le griffon d'arrêt à poil dur ou griffon Korthals appartient au groupe 7 de la classification de la Fédération Cynologique Internationale.

D'une taille d'environ 55cm au garrot pour un poids de 25kg ce chien au poil rude, touffu mais pas trop long est très équilibré, très doux et affectueux, d'une grande intelligence. Très bon compagnon pour les enfants.

C'est un chien d'arrêt dont les origines remontent au XIXe siècle lorsque le hollandais Edward Karel KORTHALS, alors maître de chenil en Allemagne dans le Grand-Duché de Hesse, décida de régénérer le vieux griffon à poil dur. Son objectif consistait à obtenir un chien d'arrêt adapté à tous les types de gibiers et de terrains.

/////// Moto Club

Pour la septième année notre jeune moto club a repris ses activités loisir et compétition.

Nous avons en 2014, 72 adhérents dont 34 compétiteurs licenciés auprès de la FFM. Mais nous sommes loin de la parité puisque nous ne comptons que cinq pilotes féminines : Frédérique Chazelle, Corine Furnon, Mathilde Berger, Justine Furnon et Marion Gimbert toutes passionnées de moto et d'enduro.



Depuis le début de l'année nous organisons des sorties par petits groupes pour faire découvrir les chemins de notre belle région. Aucune compétition officielle ne sera organisée par le MCC en 2014 ; nous avons cependant innové en proposant à nos adhérents un « quadri cross » sous forme d'entraînement. Le 17 mai nous étions une trentaine à nous élancer du bourg, pour une course à pied d'orientation, descente en canoë du barrage de Grangent à St Just St Rambert, retour en VTT à Meyrieux et pour finir deux heures d'endurance moto en solo ou en équipe de deux le tout pour quatre heures d'effort sur les chemins de la commune.

Pour la première année deux de nos pilotes Florian Perret et Guillaume Gagnou vont participer à la « Romagnac » course d'enduro extrême qui a lieu en Roumanie fin juillet.



Nous participons financièrement à une journée de formation à la prévention routière donnée par la Police Nationale aux élèves de CM1 et CM2 de notre Ecole sur la Colline.

Bonnes vacances à tous...

Pour plus d'informations photos et vidéo vous pouvez consulter notre site internet :

www.mc-chambloux.com



//////// Club Amitié Loisirs

17/12/2013 Le Club de l'Amitié Loisirs a dégusté le repas de Noël au Restaurant Berthollet. Ce repas a été apprécié et 26 personnes étaient présentes.

Janvier 2014 Traditionnelle galette des Rois au club

25 Février Dégustation de bugnes au Club préparées par la Boulangerie de St Maurice en Gourgois, ensuite la journée s'est terminée par les jeux « cartes-scrabble ».

Du 5/03 au 2/04 Exposition du 19^{ème} salon des Arts figuratifs au château des Bruneaux, organisée par Ernest Riondel. 22 artistes exposants dont 12 Chamblois, lesquels ont été honorés par la présence de Mr P.Giraud, Maire de Chambles.

25 Mars 22 personnes se sont attablées pour déguster l'incontournable choucroute, menu très apprécié préparé par Le restaurant Magand à Cessieux, après le dessert les personnes sont allées se distraire aux activités du Club.

20 Mai Dégustation au Club des terrines offertes par les chasseurs que nous remercions.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 17 Juin 2014, Bonnes vacances à tous.



Poème paru dans «la voix du combattant»

DIS MOI POURQUOI PAPY

Dis-moi pourquoi Papy, je te vois si souvent
Défiler dans la ville avec tous tes copains
Vous portez des drapeaux, dans la pluie, dans le vent
Marchant du même pas unis main dans la main.

Dis-moi pourquoi Papy, de l'église au cimetière
Au monument aux morts, on entend le clairon
Vous déposez des fleurs sur des dalles de pierre
J'aimerais tout savoir, quelle en est la raison.

Dis-moi pourquoi Papy, brillent sur vos poitrines
Ces médailles colorées que vous portez fièrement
Pourquoi vous défilez si silencieux, si dignes
Et ce que signifient vos rassemblements.

En réponse mon petit, notre patrie la France
Pour être grande et forte compte sur ses enfants
Beaucoup d'entre eux sont morts
le cœur plein d'espérance
Pour que vous puissiez vivre en paix tout simplement.

Regarde-les passer,
Respecte leurs emblèmes
Car ils ont donné avec le même élan
Leur jeunesse, leur sang, le meilleur d'eux-mêmes
Sois fier de leur passé : ce sont des combattants.

Car notre Boum à nous, ce n'était pas la Foire
Nous n'avions pour musique que la voix du canon
Et tous ceux qui tombaient n'avaient qu'un seul espoir,
Eviter à leurs Fils de connaître le Front.

////// UNC - Soldats de France

Voilà plus de 50 ans, que ces anciens combattants d'Algérie, appartenant au 12^{ème} RI, avec leur épouse se retrouvent dans différentes régions de France pour évoquer leurs souvenirs.

Cette année, c'est à Chambles qu'ils ont déposé leur valise, pour venir visiter le Forez et découvrir la croisière du Lac de Grangent, sur l'invitation, et organisation de Jean Prybilski, les dés sont jetés, l'année prochaine ce sera le Var.

Prochaine date : 14 juillet à Roche-la-Molière

Bon été à tous



////// Vie paroissiale

CATECHISME

Pour les inscriptions ou les informations concernant le catéchisme, vous pouvez vous adresser à :

Christine 04 77 52 40 24

Sandrine 04 77 52 90 37

Ou venir le samedi 6 septembre à 10 heures, au Presbytère (salle située à droite en bas des escaliers de l'église).

"TISSONS DU LIEN"

Je choisis un jour et une heure qui me conviennent.

Je peux inviter 1 ou 2 voisins.

Nous nous rencontrons chez l'un ou chez l'autre pour :

Découvrir, redécouvrir un texte (biblique et profane) une parole porteuse de sens,

Chercher ensemble comment cette Parole peut nous éclairer dans notre quotidien,

Partager ce qui nous porte, nos doutes, nos espoirs,...pour TISSER des liens avec tous

Ceux qui cherchent un sens à leur vie, à la vie.

Durée : 1 heure, renouvelable à la demande des participants

« personne ne peut montrer à un autre l'essentiel de la vérité, il peut seulement le mettre en route en lui montrant qu'il a cheminé lui-même. »

P.Beauchamp, psaumes, nuit et jour.

Pour toutes questions :

Valérie : 06 65 09 89 66

valerie.colombet@wanadoo.fr

Sylvie : 04 77 52 48 75 avant 20 h

redon.b@wanadoo.fr



Etat-civil

/////// Naissances

Victoria **GULIAN** 16 décembre 2013
Ethan **SERAYET** 17 janvier 2014
Mathis **BACCONIN** 7 février 2014
Lou **COLOMBET BARRALLON** 16 mars 2014
Alizée **OUIILLON** 20 avril 2014
Léna **RECHAUSSAT** 21 avril 2014
Loïs **PRIER DELIMARD** 30 mai 2014
Arthur **MARCONNET** 12 juin 2014



/////// Mariages



Françoise **PICHON**
et Fabrice **ROBERT**
le 15 mars 2014



Cécile **CADOR**
et Bertrand **TERRA**
le 22 février 2014



Christine **CUSSET**
et Erick **GROCHLA**
le 28 mars 2014



Marjolaine **FAURE**
et David **JOUSSERAND**
le 14 juin 2014

/////// Décès

Annie **BORY** 1 février 2014
Maurice **DELIMARD** 8 juin 2014



COMMUNE DE ST-JUST

